



# Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale  
10 novembre 2025  
Français  
Original : anglais

## Conférence des Parties

### Trentième session

Belém, 10-21 novembre 2025

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire

### Questions d'organisation

### Adoption de l'ordre du jour

## Ordre du jour provisoire annoté

### Note du Secrétaire exécutif

#### Additif

## Ordre du jour provisoire supplémentaire

### I. Introduction

1. Le 9 novembre 2025, le secrétariat a reçu du Zimbabwe une demande d'inscription d'une question à l'ordre du jour provisoire de la trentième session de la Conférence des Parties (COP)<sup>1</sup>.
2. Le 9 novembre 2025 également, le secrétariat a reçu une demande du Kirghizistan visant à inscrire une question à l'ordre du jour provisoire de la trentième session de la COP<sup>2</sup>.
3. Conformément à l'article 12 du projet de règlement intérieur appliqué et en accord avec le Président de la vingt-neuvième session de la COP, ces questions ont été inscrites à l'ordre du jour provisoire supplémentaire en tant que points 20 et 21, respectivement, dans l'ordre dans lequel les demandes ont été reçues.

### II. Ordre du jour provisoire supplémentaire

4. L'ordre du jour provisoire supplémentaire de la trentième session de la COP, proposé après consultation du Président de la vingt-neuvième session, est le suivant :

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
  - a) Élection du Président de la trentième session de la Conférence des Parties ;
  - b) Adoption du règlement intérieur ;
  - c) Adoption de l'ordre du jour ;

<sup>1</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/documents/652933>.

<sup>2</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/documents/653008>.



- d) Élection des membres du Bureau autres que le Président ;
  - e) Admission d'organisations en qualité d'observateurs ;
  - f) Organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes subsidiaires ;
  - g) Dates et lieux des futures sessions ;
  - h) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs.
3. Rapports des organes subsidiaires :
- a) Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique ;
  - b) Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre.
4. Notification par les Parties visées à l'annexe I de la Convention et examen des informations communiquées.
5. Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention.
6. Questions relatives à l'adaptation :
- a) Rapport du Comité de l'adaptation ;
  - b) Examen des progrès accomplis par le Comité de l'adaptation, de son efficacité et de son fonctionnement ;
  - c) Plans nationaux d'adaptation.
7. Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques<sup>3</sup>.
8. Questions relatives au financement :
- a) Financement à long terme de l'action climatique ;
  - b) Questions relatives au Comité permanent du financement ;
  - c) Rapport du Fonds vert pour le climat à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds ;
  - d) Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds ;
  - e) Rapport du Fonds permettant de faire face aux pertes et préjudices et directives à l'intention du Fonds ;
  - f) Compilation-synthèse des communications biennales d'informations relatives au paragraphe 5 de l'article 9 de l'Accord de Paris, et rapport de synthèse sur l'atelier de session consacré à ces communications ;
  - g) Septième examen du Mécanisme financier.
9. Questions relatives à la mise au point et au transfert de technologies :
- a) Rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie et du Centre-Réseau des technologies climatiques ;
  - b) Relations entre le Mécanisme technologique et le Mécanisme financier ;
  - c) Examen des fonctions du Centre des technologies climatiques.
10. Questions relatives au renforcement des capacités.

---

<sup>3</sup> L'inscription de ce point à l'ordre du jour et les annotations relatives à celui-ci ne préjugent pas de l'issue de l'examen des questions concernant la gouvernance du Mécanisme international de Varsovie.

11. Questions relatives aux pays les moins avancés.
12. Rapport du forum sur l'impact des mesures de riposte mises en œuvre.
13. Examen périodique de l'objectif global à long terme au titre de la Convention et des progrès d'ensemble accomplis en vue de sa réalisation.
14. Questions de genre et changements climatiques.
15. Examen des propositions d'amendements à la Convention présentées par les Parties au titre de son article 15 :
  - a) Proposition de la Fédération de Russie visant à modifier l'alinéa f) du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention ;
  - b) Proposition de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Mexique visant à modifier les articles 7 et 18 de la Convention.
16. Deuxième examen des alinéas a) et b) du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats.
17. Questions administratives, financières et institutionnelles :
  - a) Questions budgétaires, financières et institutionnelles ;
  - b) Prise de décisions dans le cadre du processus découlant de la Convention.
18. Application du paragraphe 1 de l'article 9 de l'Accord de Paris.
19. Promouvoir la coopération internationale et répondre aux préoccupations liées aux mesures unilatérales de lutte contre les changements climatiques qui ont un effet restrictif sur le commerce.
20. Changements climatiques et santé.
21. Dialogue d'experts annuel sur les montagnes et les changements climatiques.
22. Réunion de haut niveau :
  - a) Déclarations des Parties ;
  - b) Déclarations des organisations admises en qualité d'observateurs.
23. Questions diverses.
24. Clôture de la session.

### **III. Annotations**

#### **20. Changements climatiques et santé**

5. *Rappel* : Le 9 novembre 2025, le secrétariat a reçu une demande du Zimbabwe visant à inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de la trentième session de la COP<sup>4</sup>. Conformément à l'article 12 du projet de règlement intérieur appliqué, la question a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de cette session.

6. *Mesure à prendre* : La Conférence des Parties sera invitée à prendre toute mesure qu'elle jugera appropriée.

---

<sup>4</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/documents/652933>.

**21. Dialogue d'experts annuel sur les montagnes et les changements climatiques**

7. *Rappel* : Le 9 novembre 2025, le secrétariat a reçu une demande du Kirghizistan visant à inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de la trentième session de la COP<sup>5</sup>. Conformément à l'article 12 du projet de règlement intérieur appliqué, la question a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de cette session.

8. *Mesure à prendre* : La Conférence des Parties sera invitée à prendre toute mesure qu'elle jugera appropriée.

---

---

<sup>5</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/documents/653008>.